

EXPLOITATION D'UN ESPACE DE RESTAURATION SUR LE STADE D'EAUX-VIVES

AVIS DE PUBLICITE

I – COLLECTIVITE PROPRIETAIRE : Communauté d'Agglomération – Hôtel de France – 2 bis Place Royale BP547 – 64010 PAU cedex.

II - OBJET : Exploitation d'un espace dédié à une activité de restauration d'une superficie de 480 m² dont 172 m² de terrasse au sein du Stade d'Eaux Vives Pau Pyrénées – Avenue Léon HEID – 64320 Bizanos.

Les candidats intéressés sont invités à retirer à l'adresse ci-dessous indiquée, un cahier des charges ayant pour objet de permettre la présentation des offres.

III – DATE PREVISIONNELLE D'ENTREE EN JOUISSANCE : 1^{er} juin 2010

IV - DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Les offres des candidats devront parvenir par pli recommandé avec accusé de réception au plus tard le 8 mars 2010 à 17h à l'adresse suivante :

Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées – Hôtel de France – Place Royale – 2 bis Place Royale - 64010 Pau cedex.

Ou être déposées contre décharge à la Direction du Développement et Coopération Territoriale, Animation et Promotion du Territoire – Pavillon des Arts – Place Royale. Elles seront accompagnées d'une lettre de motivation dans laquelle le candidat exposera son projet et son intérêt pour l'exploitation du restaurant, son expérience en matière de restauration, les tarifs de restauration envisagés ainsi que le montant proposé de redevance annuelle d'occupation du domaine public.

V – VISITE DU SITE : Une visite du site sera organisée pour chacun des candidats, sur rendez-vous.

VI - CRITERES D'APPRECIATION DES OFFRES ET NEGOCIATIONS :

Seront pris en compte pour le jugement des offres, la motivation du candidat pour assurer l'exploitation du site, son expérience en matière de restauration, l'adéquation de la grille tarifaire et le montant de la redevance proposée.

La Communauté d'Agglomération se réserve le droit de négocier avec les candidats dont la ou les offres seront jugées les plus intéressantes. Une convention d'occupation du Domaine Public sera signée avec le candidat retenu.

VII – ADRESSE A LAQUELLE LE CAHIER DES CHARGES PEUT ETRE GRATUITEMENT RETIRE : sur demande écrite ou par e.mail, adressé(e) à :

► Madame la Présidente de la Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées, Direction Développement et coopération territoriales, Animation et Promotion du Territoire - Hôtel de France, Place Royale – 64010 Pau cedex.

Contact : Sylvie Lascabes. ☎ 05.59.98.78.02 – ✉ s.lascabes@agglo-pau.fr – Pavillon des Arts – Place Royale BP547 – 64010 PAU cedex.

VIII – PUBLICITE : Date d'envoi de l'avis à la publication : 11 janvier 2010.